



**MISE EN CONCURRENCE**

# **TRAVAUX DE CREATION DE DEUX PADELS**

## **CAHIER DES CHARGES**

Maitre d'ouvrage : **COMMUNE DE SAMOENS**

**34 rue des dents blanches  
74340 SAMOENS**

Représentée par son Maire – Monsieur Jean-Charles MONGENET

Maitrise d'œuvre : **SERVICE TECHNIQUE**

Représentant : Monsieur GLORY Louis

**FEVRIER 2024**

## **OBJET : TRAVAUX DE CREATION DE DEUX PADELS**

### **1. Présentation de la ville de Samoëns**

- ▶ La commune de Samoëns est un village station de ski situé à 700m d'altitude dans la vallée du Giffre.
- ▶ Cette ville compte une population à l'année d'environ 3 500 habitants, et une population qui peut atteindre plus de 40 000 habitants durant les périodes de vacances hivernale et plus de 10 000 habitants durant la saison d'été. Sa situation géographique et les nombreuses activités proposées en font une ville attractive.
- ▶ La commune compte plus de 50 associations qui sont soit culturelles, soit sportives. La ville dispose à ce jour de nombreuses installations sportives et d'activité APN : terrain de foot, terrain de rugby, terrain de tennis, salle polyvalente sportive, mur de grimpe, piscine, tir à l'arc, patinoire, parapente, rafting, .....

### **CONTACTE DE L'OPERATION**

- ▶ Dans la cadre de sa politique jeunesse et sportive et afin de répondre notamment aux enjeux cruciaux des activités de tourisme et sportives sur son territoire, la ville de Samoëns a souhaité étudier les faisabilités d'amélioration de son attractivité.  
Pour permettre la pratique de sports toute l'année, la municipalité a souhaité mener en concertation avec l'association du club de tennis, le projet de création de deux padels dans le but d'augmenter et de diversifier les offres de cette association.
- ▶ Cette création aura en plus de la pratique possible pour le club de tennis une opportunité pour les enfants du groupe scolaire de venir pratiquer cette pratique sportive..
- ▶ Afin de poursuivre le travail et concrétiser cette nouvelle offre de sport de Padel, il devra répondre aux attentes des usagers et parties prenantes de la concertation. Qui a été faite avec le club de tennis
- ▶ Ces padels doivent également s'inscrire, dans la continuité des activités attractives que présente d'ores et déjà la base de loisirs « des lacs aux Dames ». (Zone aménagée avec terrains : stabilisé, foot et de tennis, piscine, parcours pédestres, lacs, gymnase, tir à l'arc, salle de spectacle....).
- ▶ La construction devra suivre le cahier des charges fédéral de la Fédération française de tennis afin que les deux cours de padel puissent être homologués par la FFT.

### **Club conventionné avec la mairie de Samoëns**

#### **Etat des lieux :**

- 5 courts de tennis, 4 terrains bétons poreux, N°2, 3 ,6 et 7 , 1 terrain résine N°1
- 3 terrains de Beach tennis
- 1 club house

#### **Etat actuel 2023 : terrain technique résine béton**

### **EMPLACEMENT/ IMPLANTATION**

Bois aux dames

600 route du Lac aux dames

Le site TENNIS dispose actuellement de 6 terrains de tennis en béton poreux.

Le choix a été de réaliser les deux padels sur le terrain n°6 positionnés dans le sens de la longueur.

L'implantation d'un Padel se fera en totalité sur le terrain de tennis. En ce qui concerne le deuxième Padel, il sera implanté en grande partie sur le terrain de tennis et débordera hors terrain sur une partie en terre.

Ce débord aura été préparé par le centre technique municipal pour une continuation des travaux de l'entreprise attributaire.

Les travaux seront pour le CTM :

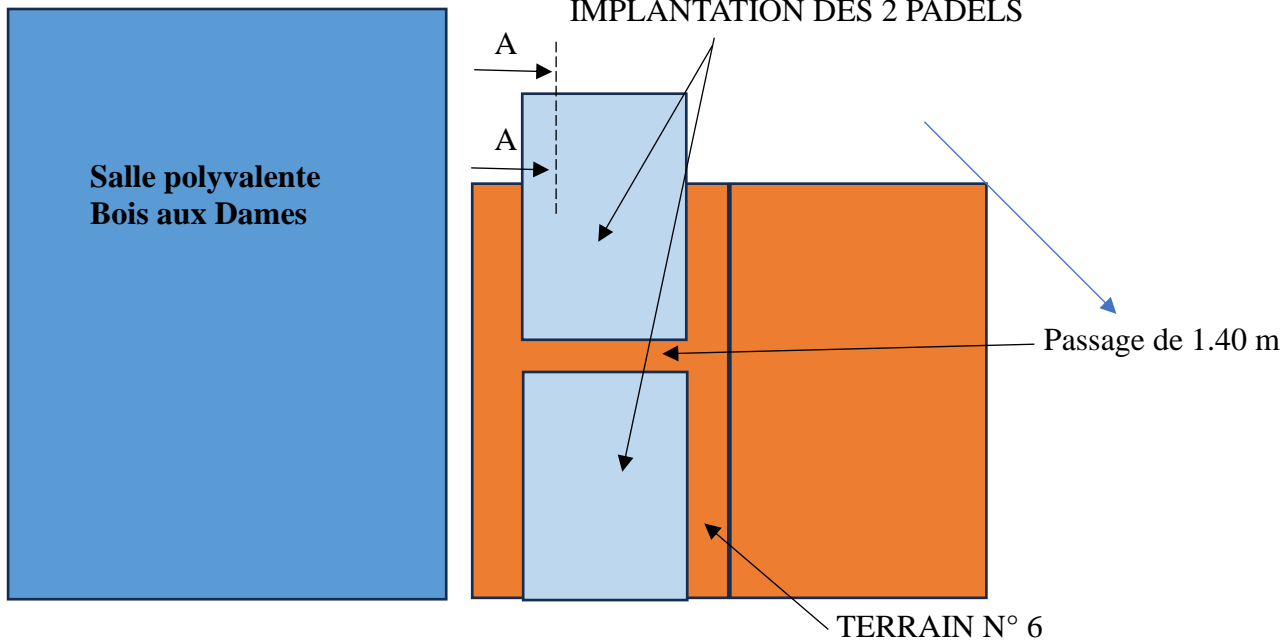
- enlèvement du grillage existant
- Décaissement à -30 cm de la surface de la dalle



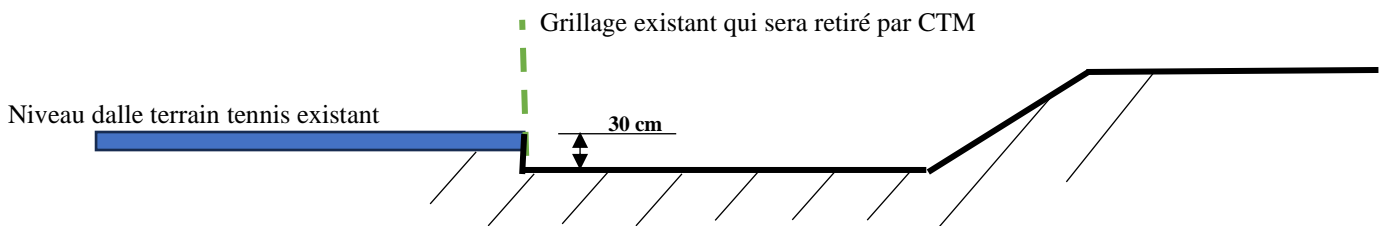
**La clôture du terrain de tennis actuelle sera agrandie par les services technique de la mairie. Le contrôle d'accès se fera à partir d'un portillon existant pour accéder sur le terrain accueillant les 2 padels (pas de système de contrôle d'accès à prévoir)**

Le choix a été de réaliser les deux padels sur le terrain n°6 positionnés dans le sens de la longueur. Un couloir de 1.40 m sera laissé entre les deux padels afin de permettre l'accessibilité

PLAN SCHEMETIQUE D'IMPLANTATION



COUPE AA (Sol préparé comme ci-dessous)



La surface existante du terrain de tennis est de 642 m<sup>2</sup>. La dalle existante semble faire environ 8 cm d'épaisseur. Des essais ont été effectués sur le terrain avec projection d'eau à haute pression. Le revêtement se désagrège à certains endroits mais la dalle béton dessous est en bon état sauf une zone de 9 m<sup>2</sup>.

Le site TENNIS dispose actuellement de 6 terrains de tennis en béton poreux.

## PLAN D'IMPLANTATION



### Présentation de l'offre (en PDF) technique

L'offre devra comprendre, élément par élément :

- le prix total de l'ensemble installé et le détail des équipements proposés
- une fiche technique du terrain, avec dimensions et encombrement
- une fiche technique du gazon synthétique OU moquette
- les durées de garantie
- les entretiens proposés ou à effectuer
- les schémas, plans et/ou visuels 3D des propositions
- la durée de montage et les délais d'intervention
- tarifs mentionnés en HT et TTC en euros

> Descriptif des travaux et qualité des produits

**La piste de padel sera positionnée sur la dalle préalablement existante.**

L'entreprise devra fournir un descriptif détaillé de sa prestation avec la nature, l'origine des matériaux et des fournitures utilisés. Une attention toute particulière sera apportée à la qualité de la structure. La nature des matériaux utilisés permettra de résister aux contraintes importantes imposées par les utilisateurs sur ce type d'équipement mais aussi aux agressions climatiques.

**Les travaux consisteront en:**

L'enlèvement de la couche de surface sur la dalle de tennis

Dépose de la longrine existante en fond de cours de tennis si nécessaire dans le but d'agrandir l'emprise.

Reprise si nécessaire de certaines parties de la dalle

Découpe de la dalle existante afin de réaliser les longrines si nécessaire.

Créations de longrines ferrillées

Coulage de la partie emprise hors terrain actuelle.

Mise en place des cages verres et armatures

Création de la couche de surface moquette

**Travaux préalablement effectué par les services techniques de la commune**

Dépose du grillage en fond de cours permettant l'agrandissement de l'implantation des deux padels

Piquetage de la zone d'implantation.

Mise en place de barrières de sécurité délimitant la zone hors cours de tennis (agrandissement)

Décaissement à -30 cm par rapport au niveau de la surface supérieure de la dalle

Création d'un drain

Remise en place d'un grillage une fois l'installation padels terminée.

> Conformité aux normes en vigueur

Le terrain devra respecter les normes en vigueur relatives à ce type d'équipement sportif et **respecter le cahier des charges de la Fédération Française de tennis pour une pratique en loisir et en compétition (départementale, régionale et nationale). Ci-joint.**

Un contrôle des installations et des tests de solidité et de résistance seront réalisés au terme des travaux. Le soumissionnaire fournira obligatoirement dans son mémoire technique les attestations officielles de conformité.

Le soumissionnaire fournira en fin de chantier :

- le dossier d'ouvrage exécuté
- les certificats de conformité
- un guide d'utilisation et de maintenance

## **LA PRESTATIONS TECHNIQUES DEMANDEES**

### **Création, Fourniture et pose de la piste de 2 padels**

#### **- Terrain de padel**

L'ensemble devra comprendre la fourniture et la pose de deux pistes de padel non touchantes

Celle-ci devra être composés de :

-pour la structure d'appui:

● Création des structures béton nécessaires (seuil, dalle, longrines etc....) + agrandissement nécessaire (apport de matériaux sur partie agrandissement, création dalle porteuse, longrines.....)

-Pour l'entourage :

● Cages en poteaux en acier galvanisés fixés ou aluminium sur des platines de dimensions d'au moins 25x25 cm

● Vitrage en verre trempé de 12 mm d'épaisseur en fond de terrain et sur les retours répondant aux normes en vigueur

● Les cadres d'habillage latéraux et sur la partie haute en largeur seront remplis en panneaux maillés de 50x50mm et 4mm d'épaisseur minimum

-les équipements de jeu : poteaux et filets

● Préparation du sol

● Mise en place de la moquette et nécessaires

-Un gazon synthétique mono-filament de 13 mm d'épaisseur rempli en silice lavé à raison d'au moins 13kg/m<sup>2</sup> ou surface en moquette.

-Les lignes de jeu devront être réalisées par incrustation dans la masse

● Vitrage en verre trempé de 12 mm d'épaisseur en fond de terrain et sur les retours répondant aux normes en vigueur

#### **- Eclairage (option)**

● Mâts et projecteurs : Les projecteurs et les mâts ne doivent pas être situés à l'intérieur de la zone de jeu. 4 projecteurs LED. Normes F.F.T. (positionnement à donner par le soumissionnaire)

● 300 lux minimum à maintenir (coefficient d'uniformité  $\geq 0,5$  (recommandé  $\geq 0,7$ ))

Pour toutes questions techniques ou visites (nous le conseillons) , vous pouvez vous adresser à monsieur GLORY louis (directeur des services techniques : 0756213677 ou [dst@mairiedesamoens.fr](mailto:dst@mairiedesamoens.fr))

**LA DATE LIMITE DE REPONSE EST FIXEE AU VENDREDI 8 MAI par retour sur mail :**

**[dst@mairiedesamoens.fr](mailto:dst@mairiedesamoens.fr)**

Il est demandé de rendre :

- Le DPGF ci-joint ou Un devis (procédure de mise en concurrence) signé et tamponné. Il apparaîtra une option mise en place lumière.
- Un mémoire technique expliquant les phases de travaux planifiées et tout éléments techniques permettant d'apprécier la compétence technique
- Les références sur le même type de travaux.
- Fiches produits (sol, structure, lumière)
- Plan implantation
- Délai à partir du bon de commande suite acceptation du devis.